



Conseil Départemental des Parents d'Élèves de la Corse du sud  
BP 866 20192 AJACCIO CEDEX 4  
Mail : CDPE2A@wanadoo.fr

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Dans le cadre d'une campagne d'information nationale, la direction de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) a rendu public depuis quelques semaines et adressé à tous ses conseils départementaux, une affiche qui déclenche depuis hier une vive polémique.

La défense de la laïcité, principe auquel la FCPE est très attachée, est illustrée par une maman portant un foulard islamique et revendiquant de ce fait son droit à participer au nom de ce beau principe, à une sortie scolaire.

Pour le conseil départemental des parents d'élèves de la Corse du Sud, le principe de laïcité vise à préserver au sein de l'école une totale neutralité vis-à-vis de quelques religions que ce soit.

Nous considérons qu'une des premières obligations que se doit de respecter tout intervenant dans l'école (une sortie de classe fait partie du temps scolaire), qu'il soit enseignant, enfant scolarisé ou encadrant à divers titres, est de n'afficher aucun signe d'appartenance religieuse.

Pour le Conseil Départemental des Parents d'Élèves de la Corse du Sud, structure départementale de la FCPE, le contenu de cette affiche est en contradiction totale avec le principe qu'elle est censée défendre.

Le CDPE 2A déplore fermement la diffusion de ce message et demande à sa direction nationale de retirer cette affiche du dispositif d'information adressé à l'ensemble de ses structures, sur tout le territoire national.

A Ajaccio, le 25 septembre 2019.  
Le Président du CDPE 2A  
Claude PERRIN